

ESTIMATION DES FRAIS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Conformément au prescrit de l'article 100 du Décret Missions du 24 juillet 1997, vous trouverez ci-dessous une estimation des frais dus à l'école et leur ventilation pour l'année scolaire 2025-2026.

Seuls les frais réels vous seront facturés.

FRAIS OBLIGATOIRES

Transport et entrée à la piscine	1 ^{ère} primaire → 6 ^e primaire	3,15€/séance
Transport et entrée aux activités culturelles et sportives liées au projet pédagogique ou d'établissement	Maternelles & primaires	Maximum 53,18€/an
Séjour pédagogique avec nuitées (y compris le transport) → Massembre	3 ^e maternelle → 2 ^e primaire	+/- 210€
Séjour pédagogique avec nuitées (y compris le transport) → Froidchapelle	3 ^e et 4 ^e primaire	+/- 300€
Séjour pédagogique avec nuitées (y compris le transport) → Seneffe	5 ^e et 6 ^e primaire	+/- 200€

FRAIS FACULTATIFS (à la demande des parents)

Garderie du matin (07h00 → 08h15)	Maternelles & primaires	0,65€/ ¹ heure ₂
Garderie du midi	Maternelles & primaires	9€/mois
Garderie du soir (16h00 → 18h00)	Maternelles & primaires	0,65€/ ¹ heure ₂
Etude P1/P2 (30 minutes)	Primaire	1,50€/heure
Etude P3 → P6 (60 minutes)	Primaire	2,20€/heure
Garderie lors des journées pédagogiques	Maternelles & primaires	5€/jour
Repas chauds	Maternelles	4€/repas
	Primaire	5€/repas

Le montant sera à verser sur le compte de l'école Saint-Géry :

IBAN BE64 7320 6897 6852 – BIC CREGBEBB